

Que ne peuvent pas espérer, en effet, ceux qui, au moment où il faut sortir de ce monde, ont la précieuse faveur d'être assistés par leur tendre et toute miséricordieuse Mère ?

Aussi Dieu veuille que l'Association se répande dans le monde entier ! Puissent tous les Associés éprouver les effets du tout-puissant patronage de la Sainte Vierge et passer saintement tous les jours de leur vie pour mériter la grâce d'une mort précieuse aux regards de Dieu !

Comme gage de faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance pour vous, cher Fils, et pour vos religieux, recevez la Bénédiction Apostolique que Nous vous accordons à chacun avec une tendresse toute paternelle.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 novembre de la première année de Notre Pontificat.

BENOIT XV, Pape.

Il nous est particulièrement agréable de constater que la sollicitude de notre bien-aimé pape Benoît XV pour l'association de N.-D. de la Bonne-Mort n'est pas moins grande que celle de son saint prédécesseur. Comme Pie X, Benoît XV affectionne " tout spécialement la Congrégation des Prêtres de Sainte-Marie " (3), et entoure de " paternelle bienveillance leur oeuvre spéciale, l'Apostolat de la Bonne-Mort " ; comme lui, il souhaite " que l'Association se répande dans le monde entier ". (4)

---

(3) Cette Congrégation est venue s'établir au Canada, dans l'Alberta, en 1904, et elle possède plusieurs missions dans les diocèses d'Edmonton et de Calgary.

(4) Le zéléateur de cette association dans le diocèse de Montréal est l'abbé Joseph Saint-Denis (Chambly). Mais il répondra aussi aux demandes venues d'ailleurs.